

Organisation(s)

Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou

Date

16-18 décembre 2025

Lieu

Lomé - Togo

FORMALITES D'ENTREE AU TOGO : CONSEILS PRATIQUES



À propos du Partenariat de Ouagadougou

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé lors de la conférence régionale sur la population, le développement et la planification familiale tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, en février 2011 par les neuf gouvernements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, dans le but d'accélérer les progrès de l'utilisation des services de planification familiale au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Le Partenariat de Ouagadougou repose sur deux principes :

- une meilleure coordination des bailleurs de fonds pour maximiser le soutien aux pays
- la collaboration et la coopération nationale et régionale pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

Son Unité de Coordination, basée à Dakar, au Sénégal, est chargée de coordonner les actions et les relations entre les bailleurs et les pays afin d'atteindre les objectifs du Partenariat, notamment augmenter le nombre de femmes utilisatrices de méthodes contraceptives modernes et d'atteindre un total de 13 millions d'utilisatrices d'ici 2030.

Formalités d'entrée et visa via la plateforme Togo

Le gouvernement du Togo a mis en place la plateforme **Togo Voyage** (<https://voyage.gouv.tg>) pour centraliser les formalités d'immigration, la demande de visa (le cas échéant) et les formalités sanitaires.

Voici un guide étape par étape que vous pouvez inclure dans votre bulletin :

Vérifier les besoins en visa

- Tous les voyageurs doivent vérifier s'ils ont besoin d'un visa d'entrée pour le Togo. La plateforme dispose d'un « **Assistant visa** » qui permet de savoir si vous êtes exempté de visa ou non.
- Certains pays de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) bénéficient d'exemption de visa pour les citoyens. Toutefois, même si vous êtes exempt, vous devez effectuer les formalités d'immigration via la plateforme.
- Aucun visa à l'arrivée ni visa express n'est délivré pour le moment (sauf dérogation exceptionnelle) : toutes les demandes doivent être faites en ligne, à l'avance.
- Il est recommandé de soumettre la demande au moins **5 à 6 jours ouvrés avant** la date d'arrivée prévue.
- Si une demande est faite dans un délai plus court, une majoration de frais peut s'appliquer.

Préparer les documents nécessaires

Selon le type de visa (tourisme / affaires / conférence / professionnel), le dossier doit généralement contenir :

- Passeport valide (avec une validité d'au moins 6 mois après la date de retour prévue) et des pages libres.
- Copie scannée des trois premières pages du passeport (ou des pages principales)
- Photo d'identité récente (format conforme requis)
- Billet d'avion aller-retour ou preuve de réservation de vol
- Justificatif d'hébergement pour la durée du séjour (réservation d'hôtel, attestation d'hébergement)
- Lettre d'invitation de l'organisme hôte (dans ce cas, l'invitation de l'atelier) [recommandée]
- Assurance médicale et rapatriement [recommandée]

Procédure d'enregistrement et demande de visa sur la plateforme

Voici les étapes à suivre dans la plateforme Togo Voyage :

Création d'un compte / connexion

- Allez sur <https://voyage.gouv.tg>
- Cliquez sur « **Créer un compte** » si vous n'en avez pas, ou « **Se connecter** » si déjà inscrit.
- Lors de la création, fournissez une **adresse e-mail valide et pérenne**, car toutes les communications (confirmation, visa, notifications) vous seront envoyées par e-mail.
- Un code de vérification est envoyé à votre adresse e-mail pour valider votre compte, ainsi que lorsqu'il y a nouvelle connexion ou tentative d'accès.

- Vérifiez votre boîte de spam / courrier indésirable au cas où le code ou les notifications ne se trouvent pas dans votre boîte principale.

Remplissage du formulaire d'immigration et formalités de voyage

- Une fois connecté, remplissez le **formulaire d'immigration** (état civil, informations de voyage, coordonnées, etc.).
- Ensuite, utilisez **l'Assistant visa** pour savoir si vous devez demander un visa ou si vous êtes exempté.
- Si le visa est nécessaire, passez à la section « **Demande de visa** » dans la plateforme.
- Vous devrez téléverser (uploader) les pièces justificatives scannées (passeport, photo, billet, invitation, hébergement, etc.).
- Paiement en ligne des frais de visa via carte bancaire (Visa, Mastercard) ou via paiement mobile (Yas, Flooz). Le paiement en espèces n'est pas autorisé.
- La plateforme envoie des notifications à chaque étape : réception de dossier, traitement, validation ou rejet.

Délai de traitement et réception du visa

- Le traitement normal d'une demande de visa dure **cinq (5) jours ouvrés au maximum**.
- Il est donc conseillé de soumettre la demande au moins **5 à 6 jours ouvrés avant l'arrivée prévue**.
- Une majoration des frais peut être appliquée si la demande est faite moins de 6 jours avant l'arrivée.
- Vous recevrez une **attestation électronique / code de confirmation** de visa par e-mail lorsque le visa est accordé. Cette attestation doit être présentée avant l'embarquement pour le Togo et éventuellement à l'arrivée.
- À l'embarquement, les compagnies aériennes se réfèrent à l'attestation prouvant que vous avez rempli vos formalités d'immigration (et obtenu le visa, si requis).
- Aucune formalité relative à la COVID-19 (preuve de vaccination, test PCR/antigénique) n'est actuellement exigée à l'entrée ou à la sortie du Togo.

Types de visas et coûts (à titre indicatif)

D'après les informations disponibles sur la plateforme et les sources officielles : (voyage.gouv.tg)

Type de visa / durée	Entrée simple / multiple	Tarif approximatif*
1 à 15 jours	Simple	25 000 FCFA
1 à 15 jours	Multiple	35 000 FCFA
16 à 30 jours	Multiple	45 000 FCFA
31 à 90 jours	Multiple	65 000 FCFA
91 à 365 jours (visa professionnel)	Multiple	100 000 FCFA

**Ces tarifs sont ceux indiqués actuellement sur la plateforme "Togo Voyage". Ils sont susceptibles d'évoluer. Il est conseillé aux participants de vérifier le tarif applicable au moment de la demande sur la plateforme.*

Remarque : Le visa de courtoisie (gratuit) peut être accordé pour les représentants officiels dans le cadre de missions diplomatiques ou visites gouvernementales, selon les relations bilatérales.

À l'arrivée au Togo / après l'entrée

- Présentez votre **attestation de visa / confirmation électronique** et vos documents de voyage (passeport, billet) à l'arrivée.
- Si vous avez besoin d'une **prolongation de visa** (par exemple pour un séjour prolongé), cela peut se faire auprès de la **Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN) ou du service des passeports et étrangers à Lomé (DGDN)**.
- Pour un séjour supérieur à 90 jours, il est nécessaire de demander un visa de long séjour et ensuite de solliciter une **carte de séjour pour étranger** via les services compétents.
(<https://voyage.gouv.tg/>)

Recommandations pratiques pour les participants

- **Soumettre votre demande de visa le plus tôt possible**, idéalement dès que votre participation est confirmée, en respectant le délai minimum de 5 à 6 jours ouvrés avant le voyage.
- Veiller à ce que votre **passeport soit valable au moins 6 mois à compter de la date prévue de retour**.
- Utiliser une adresse e-mail stable, vérifier les spams, conserver toutes les notifications de la plateforme.
- Prévoir une **assurance voyage, médicale et rapatriement** couvrant la durée du séjour.
- Conserver des copies électroniques (et éventuellement papier) de vos pièces de visa, réservation, invitation, etc.
- Arriver à l'aéroport avec les documents imprimés ou accessibles (attestation de visa, formulaire d'immigration rempli, certificat de vaccination contre la fièvre jaune).
- En cas de difficulté technique ou problème de plateforme, contacter le support de Togo Voyage ou les services compétents (DGDN) – l'adresse support est généralement mentionnée sur la plateforme elle-même. Ou le chargé du protocole du Ministère de la Santé, **M. Florent Hégra KATAKA, Via message WhatsApp : +228 92 45 08 08**.
- Vérifier quelques jours avant le départ s'il y a des **modifications des conditions d'entrée ou nouvelles exigences sanitaires** (par exemple pour la COVID-19, ou autres alertes) dans votre pays de transit ou au Togo.